

Chers Adhérents,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée générale **2022-2023** de l'Association est fixée au

Vendredi 13 octobre 2023 à 18h – salle Manaoc à Labenne Océan

(à droite du parc d'attraction **Aquatic Landes**)

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil des nouveaux adhérents
- Décompte des membres présents et représentés.
- Approbation des comptes rendus des AG 2020-2021 et 2021-2022
- Rapport moral et d'activités par le Président Patrick BLENO.
- Rapport financier par le Président Patrick BLENO.
- Renouvellement du tiers des membres sortants.
- Appel à candidature pour un renfort en secrétariat
- Questions diverses

Vous êtes convoqués pour prendre part aux travaux et aux délibérations de cette assemblée, comme le prévoit les statuts. Seuls pourront voter les membres à jour de leur cotisation au 30 juin 2023

Cette convocation tient lieu d'appel à candidature pour postuler notamment pour un renfort en secrétariat. Les personnes intéressées doivent faire part de leur intention dans les meilleurs délais par tout moyen à leur convenance.

A l'issue de cette assemblée, vous êtes cordialement conviés à un buffet offert par l'ACL
Réservation indispensable pour le 7 octobre dernier délai auprès de Marcelle MIQUEU
06 81 38 12 76 marcelle.miqueu@gmail.com

Au cas où vous ne pourriez assister à cette Assemblée Générale, nous vous prions de bien vouloir remettre le pouvoir ci-joint à un membre de votre choix, ou de le faire parvenir au siège de l'Association.

Nous vous prions de croire, Chers Adhérents, à notre sincère dévouement.

Le Président – Patrick BLENO



POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE DU 13 octobre 2023

Je Soussigné, Monsieur, Madame

Donne pouvoir à Monsieur, Madame

pour me présenter à l'Assemblée Générale 2022/2023

SIGNATURE précédée de la mention «lu et approuvé – bon pour pouvoir »